



Dedalus
HEALTHCARE SYSTEMS GROUP

ORBIS® Dictée numérique



Votre Dossier Patient Informatisé intégré

ORBIS® Dictée numérique



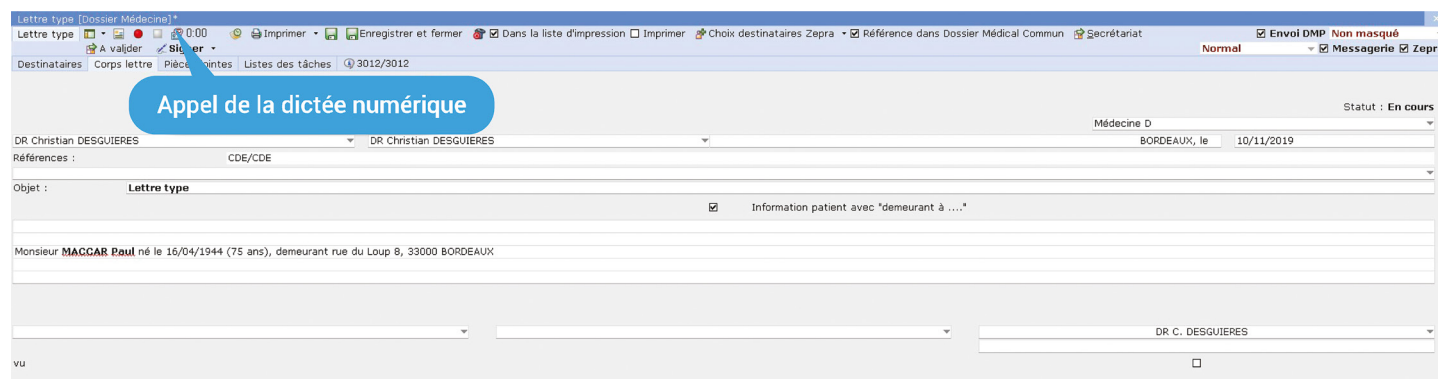
ORBIS® **Dictée numérique** est l'outil de dictée numérique intégré au dossier patient et à la gestion documentaire d'ORBIS®.

ORBIS® **Dictée numérique** propose aux médecins et à leur secrétariat une seule et unique interface, grâce à son partenariat avec la société NUANCE®.

ORBIS® Dictée numérique permet de :

- Dicter à partir de n'importe quel poste ou dispositif mobile tel qu'une tablette ou un téléphone portable, en toute facilité grâce à un curseur graphique pour revenir en arrière, insérer, corriger si besoin
- Adresser au secrétariat correspondant à l'activité du médecin les dictées grâce à une liste de tâches paramétrables (filtre sur le médecin ou sur une priorité par exemple). Le fichier son lié au document peut être écouté dès le compte rendu ouvert puis traité et renvoyé au médecin pour validation
- Optimiser le temps d'envoi des courriers
- Mutualiser les ressources de secrétariat
- Diminuer le risque d'erreur d'identité
- Eviter la perte de fichiers sons

ORBIS® Dictée numérique évite la gestion de plusieurs interfaces telles que les identités, les comptes rendus, les droits des utilisateurs car tout est administré dans un et un seul même produit : le dossier patient **ORBIS®**.



ORBIS® Dictée numérique assure une traçabilité et une garantie de l'identitovigilance par la production à la source d'un fichier son en lien avec le patient sélectionné.

Le médecin, en dictant dans **ORBIS®**, peut, dans le même écran, saisir un diagnostic, un acte, un rendez-vous,...

La dictée d'un compte rendu n'est pas un processus parallèle. Il utilise une seule et même application.

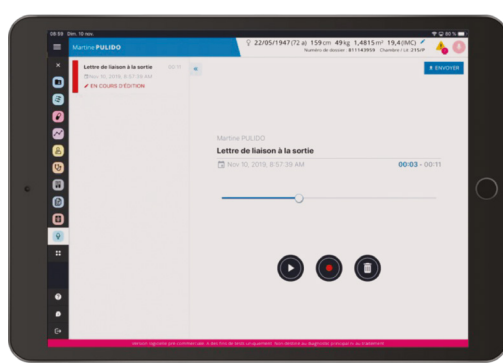
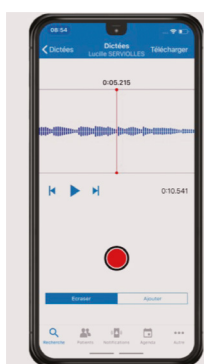
La gestion et les déplacements liés aux transports de cassettes ne sont plus nécessaires.

ORBIS® Dictée numérique rend les fichiers son accessibles à tout endroit de l'hôpital. Les listes de tâches paramétrables permettent de structurer le travail pour les différents secrétariats.

L'arrivée des comptes rendus au fil de l'eau et non plus par paquet, comme c'était le cas avec les cassettes, fluidifie le travail des secrétaires. Cette flexibilité permet d'adapter au mieux les processus internes et de fournir au patient son compte rendu finalisé dans les meilleurs délais.

ORBIS® Dictée numérique propose la fonctionnalité de dictée mobile.

Après la dictée par le médecin, l'appareil mobile de dictée est posé sur un socle permettant l'import des fichiers DSS (Digital Speech Standard) dans **ORBIS®**.



ORBIS® Dictée numérique permet la production de fichier son sur les dispositifs mobiles.

Le fichier son est transféré après production pour alimenter les listes de tâches du secrétariat.

Le secrétariat peut ensuite grâce aux listes de travail, retrouver les dictées dans une liste de tâches (filtre sur le médecin ou sur une priorité par exemple) et les lier aux patients, les transcrire et les envoyer aux médecins pour validation.